

Image not found or type unknown



## Credit conso et delai de forclusion

Par **annecg**, le **23/02/2015** à **12:04**

Bonjour,rnrnJe me permets ce message car je suis aujourd'hui bien embêté.rnJ ai contracté en 2010, 2credit a la conso chez cetelem et fidem. J ai perdu mon emploi suite a un cancer.rnEt j ai change de région. Je suis actuellement en rémission. Et le premier incident de paiement date de 2011. D apres le tribunal d instance de mon ancienne région , je n ai jamais été jugée pour nous paiement par ces deux créanciers. rnDepuis quelques jours, neuilly contentieux me harcèle littéralement pour que je règle ces crédits. Etant en emploi précaire seule, cela ne me permets pas.rnEst ce que je peux invoquer le délai de forclusion ou non? Que puis je faire? rnMerci